



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 19 octobre 2022

Tensions d'approvisionnement en carburant : point de situation en Haute-Saône au 19 octobre 2022

En Haute-Saône au 19 octobre, 26 stations services sur 62 sont actuellement en rupture totale d'approvisionnement, et 21 autres en rupture partielle sur au moins un carburant.

Il est rappelé que la vente et l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients transportables manuellement, type jerrican, sont interdits dans tout le département, sauf aux professionnels du bâtiment, des travaux publics, agricoles et forestiers.

La liste actualisée des stations-services accordant un accès prioritaire dédié aux véhicules des services d'urgence, de transports sanitaires, des personnels soignants et d'aide à domicile est la suivante :

- Casino / ARC-LES-GRAY
- Garage Grappotte / CHAMPLITTE
- Intermarché / DAMPIERRE-SUR-SALON
- Intermarché / GY
- Super U / HÉRICOURT
- Intermarché / JUSSEY
- Intermarché / LURE
- Casino / LUXEUIL-LES-BAINS
- Intermarché / MARNAY
- Intermarché / NAVENNE
- Colruyt / NEUVELLE-LES-CROMARY
- Avia / QUENOCHÉ
- Cora / Vesoul
- Intermarché la Vaugine / Vesoul

Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, appelle au civisme, en particulier dans ces stations qui accueillent prioritairement des professionnels dont l'activité est indispensable à la prise en charge urgente ou sanitaire et à l'accompagnement des populations les plus fragiles.

Il est rappelé à chacun de ne pas procéder à des stockages préventifs qui ont pour seul effet d'accroître les tensions sur la disponibilité du carburant et de mettre en difficulté les professions prioritaires et les secteurs sous tension.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

Face à ces tensions en approvisionnement, adoptez les bons réflexes pour économiser du carburant :

- **Réduisez votre vitesse** : une baisse de la vitesse de 10 km/h permet de réaliser une économie d'un litre de carburant sur 100 km (*source : ADEME*) ;
- **Adoptez une conduite souple et sans à-coups** : anticiper les obstacles, en lâchant la pédale d'accélération plus tôt pour profiter de l'inertie de son véhicule et éviter les freinages et redémarrages brusques. Utilisez autant que possible le régulateur de vitesse ;
- **Vérifier la pression de vos pneus** : un pneu sous-gonflé, à 1,5 bar au lieu de 2,5 bars entraînerait une surconsommation de carburant de 6 % (*source : étude de l'ADEME pour Michelin*) ;
- **Limiter les petits déplacements** : les deux premiers kilomètres sont les plus polluants et les plus coûteux : la surconsommation atteint 45 % sur le premier kilomètre, 25 % sur le second ;
- **Privilégiez le covoiturage.**

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  